

Fréquence d'évaluation des connaissances et des compétences

ARTS PLASTIQUES

Discipline :	Arts plastiques	Secondaire :	2 PEI	Répartition dans l'année scolaire (selon les étapes)		
Code de cours :	168230			1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e
	Libellé de la compétence		Pondération*	0 %	40 %	60 %
Compétence 1	Créer des images personnelles et médiatiques		70%		✓	✓
Compétence 2	Apprécier des œuvres d'arts		30%		✓	✓

Étapes	Principales évaluations
1	_____
2	Compétence 1 : Créer des œuvres personnelles et médiatiques Compétence 2 : Apprécier des œuvres d'arts
3	Compétence 1 : Créer des œuvres personnelles et médiatiques Compétence 2 : Apprécier des œuvres d'arts